

## Bilan de la 4<sup>ème</sup> édition des JOURNEES SENTINELLE du 4 mai 2018

« ABUS SUR MAJEURS : POURQUOI, COMMENT ? LA PAROLE SE LIBERE... »

Paris, le 31 mai 2018, l'association Sentinelle fait le bilan de la dernière réunion publique d'information du 4 mai dernier au siège social de l'association, la maison des Associations du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Cette rencontre annuelle a réuni dans un bon climat d'écoute réciproque plus de trente participants : nouveaux venus, membres de l'association, représentants du monde associatif et institutionnel.



*Des sentinelles autour de la bannière de l'association, le 4 mai dernier, lors de la 4<sup>ème</sup> édition des journées de l'association Sentinelle.*

*(De gauche à droite. En haut : Laurence Poujade, Jérôme Vieuxtemps, Alexia Lecomte, Agnès Mensah. En bas : Nicole Brest, Françoise Poujade.)*

« La 4<sup>ème</sup> édition des journées Sentinelle marque un tournant pour notre association. Alors que la parole se libère, nous nous sentons, désormais, écoutés et nous sommes fiers de l'impact, à la fois public et médiatique de cet événement. Nous n'allons pas en rester là. Désormais, il faut mettre à profit ce succès pour continuer nos actions pour la défense des citoyens face à l'emprise mentale et à ses conséquences sur l'individu, les familles et la société » explique Laurence Poujade, Présidente de l'association Sentinelle.

Cette table ronde, propice aux échanges, était organisée en partenariat avec l'IHEMR (Institut des Hautes Etudes du Monde Religieux). Pour la première fois, deux représentants de l'Eglise catholique, sont venus rencontrer les victimes majeures d'abus commis du fait de communautés religieuses et leurs proches. Après le témoignage d'une personne, issue d'une communauté et un tour de table, la parole a été donnée aux intervenants suivants :

- Monseigneur Eric de Moulins-Beaufort, Evêque-auxiliaire de Paris et Président de la commission doctrinale de la Conférence des Evêques de France,
- Sœur Anne Lécu, op et médecin en établissement pénitentiaire,
- Xavier Guézou, Délégué général de l'IHEMR,
- Laurence Poujade, Présidente de l'association Sentinelle.



Au-delà de ces moments de partages et de bienveillance entre les participants et les intervenants, trois idées principales sont à retenir de cette journée :

1/ La MIVILUDES (Mission interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) chiffre, seulement depuis 2015, le nombre de signalements relatifs à la mouvance catholique (de 45 à 50 par an) et à l'emprise psycho-spirituelle (environ 150 par an). Il est encore difficile de savoir ce qui correspond aux signalements pour le seul compte de l'Eglise catholique romaine. L'ensemble des abus ne donnant pas lieu à signalement, ces chiffres sont nécessairement sous-estimés.

2/ Dans le domaine religieux, tout ne relève pas de l'abus spirituel ! Il existe une gradation dans la variété d'abus rencontrés, allant de dysfonctionnements ponctuels ou structurels, jusqu'à de multiples cas de dérives sectaires. Toutefois, il est à noter que les préjudices occasionnés aux personnes majeures en état de vulnérabilité entraînent des conséquences variables. Une personnalité toxique peut occasionner de graves abus physiques, psychologiques et spirituels sur une grande quantité de personnes. A l'inverse, une dérive sectaire peut entraîner, chez certains, la mise en place d'un état de sujétion sans constat de préjudice apparent à court terme. Le préjudice psychique, souvent intensément ressenti, reste toujours difficilement mesurable.

3/ La souffrance liée aux conséquences de l'emprise mentale dure longtemps. Il faut des années pour s'en dégager grâce à une écoute bienveillante. Parents de victimes et victimes sont accueillis par notre association dans un esprit de service d'Eglise et dans le respect des lois de la République.

## En savoir plus

L'association vous donne rendez-vous, pour la 5<sup>ème</sup> édition des journées Sentinelle, en mars 2019.

A noter dans l'actualité à venir : le prochain synode des Evêques en octobre 2018, avec une réflexion sur le discernement vocationnel. Sentinelle sera au rendez-vous !

D'ici là, Sentinelle reste disponible pour écouter et conseiller les victimes ou leur entourage, mais également pour prévenir en exerçant un rôle de vigilance et de relais auprès des médias, des associations partenaires, des professionnels, des institutions et des pouvoirs publics.

## Contacts

### **Contact Presse**

Aurélia Desvallées  
06 83 57 65 19  
aurelia@latelierducommerce.fr

### **Contact Association**

Laurence Poujade  
06 369 06 158  
contact@sentinelle-asso.org

---

## *Association Sentinelle*

Maison de la vie associative et citoyenne MVAC14 - BP 20 - 22, rue Deparcieux - 75014 Paris

☎ 06 36 90 61 58 ✉ contact@sentinelle-asso.org 🌐 www.sentinelle-asso.org

N° SIRET 804 070 258 00012 - N° RNA W751222871